

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Décembre 2013 : progression saisonnière du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage augmenter de 0.3 point et passer à 5.3% à la fin du mois de décembre 2013. Cette progression mensuelle est liée à des facteurs saisonniers et concerne essentiellement la branche de la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud enregistre une hausse saisonnière en décembre 2013 et s'élève à 19'869 personnes, soit 1'035 de plus qu'à la fin du mois de novembre 2013 (+5.5%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même tendance (+851) pour un total de 26'168 personnes (+3.4%).

Au cours du mois de décembre 2013, les ORP vaudois ont inscrit 3'120 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2'259 dossiers.

Comme le mois dernier, les augmentations sont principalement concentrées dans les catégories professionnelles « autres métiers du bâtiment » (+343 chômeurs) et « maçons, peintres, monteurs électriciens » (+313).

Par rapport à novembre, le nombre de chômeurs de moins de 20 ans poursuit sa baisse initiée en septembre 2013 (-47 personnes en décembre 2013). A l'inverse, les progressions les plus fortes touchent les 30 à 39 ans (+370) et les 40 à 49 ans (+343).

Sur le plan régional, l'ensemble des districts voient leur taux de chômage augmenter. Avec 0.7 point de plus que le mois précédent, le district de la Broye-Vully affiche la hausse relative la plus marquée et atteint un taux de 5.2%. Les taux du Jura-Nord vaudois (5.2%) et de l'Ouest lausannois (6.4%) progressent quant à eux de respectivement 0.5 point et 0.4 point. Lausanne reste le district le plus frappé par le chômage avec un taux de 6.9%.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'502, en hausse de 58 personnes en un mois (+2.4%) et en diminution de 124 en un an (-4.7%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.6%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 82% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 janvier 2014

Renseignements : DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).